

Richard Cohen

DIRECTEUR, BILAN CONSEILS

» Pour vous apporter des conseils adaptés à vos besoins en Financement & assurances privées et professionnelles, Richard Cohen et son équipe se tiennent à votre disposition.
<http://www.bilanconseils.com/>



Comment et pourquoi avez-vous tout intérêt à diversifier votre patrimoine ?

« Il ne faut pas mettre tous ses œufs dans la même panier ». Quel que soit le contexte économique, il peut être intéressant de diversifier votre patrimoine. De cette façon, vous parviendrez à concilier deux notions que l'on oppose trop souvent mais qui peuvent pourtant cohabiter au sein de votre portefeuille immobilier : la sécurité et le rendement. Voici quelques pistes à explorer pour diversifier votre patrimoine.

1. DE QUOI DEVRAIT SE COMPOSER VOTRE PATRIMOINE ?

La composition d'un patrimoine (immobilier locatif, actions, obligations, produits monétaires, etc.) et la répartition entre les différents actifs doit avant tout être adaptée à vos besoins mais aussi aux moyens dont vous disposez, aux risques que vous êtes prêt(e)s à courir ainsi qu'à la politique patrimoniale que vous poursuivez. En clair, il n'existe pas de recette miracle. Pour autant, et de l'avis de nombreux spécialistes, il apparaît qu'en jouant la carte de la diversification et en multipliant les sources d'investissement, vous lisserez les risques inhérents aux produits à haut rendement (actions, placements « alternatifs ») tout en maximisant les performances des supports les moins risqués (produits monétaires, obligations) patrimoine.

> **En savoir plus : Diversifiez votre patrimoine en investissant dans... du vin !**

2. QUELQUES PISTES QUI MÉRITENT D'ÊTRE CREUSÉES

- Investissez dans de l'immobilier d'entreprise : investir dans des bureaux, des locaux professionnels, des commerces ou encore des entrepôts via une SCPI vous permettra de diversifier votre patrimoine. Vous profiterez également d'un rendement plus élevé que dans l'immobilier résidentiel mais aussi d'un bail d'une plus grande souplesse. Attention toutefois au risque de vacance locative.

> **En savoir plus : L'immobilier d'entreprise a le vent en poupe !**

- Investissez dans de l'immobilier géré : en investissant dans une résidence avec services pour étudiants ou pour seniors, vous pourrez vous appuyer sur une bonne rentabilité (autour de 4 %) et des revenus sécurisés. En effet, en vertu du bail commercial que vous signerez avec l'exploitant de la résidence, vos loyers seront garantis. Mais prenez soin de vérifier la qualité et le sérieux de cet exploitant. Sa faillite pourrait compromettre le succès de votre investissement.

> **En savoir plus : Défiscalez en investissant dans une résidence seniors**

- Investissez dans une forêt : le prix du bois est à la hausse ! En achetant des parts d'un groupement forestier, vous pourrez compter sur un rendement certes relativement peu élevé (autour de 2 % brut) mais fiscalement avantageux (vous profiterez d'une réduction d'impôt de 18 % du montant de votre investissement) et hautement sécurisé.

> **En savoir plus : Les forêts, un placement d'avenir**

- Investissez dans des obligations d'État : offrant une plus grande sécurité que les actions, les obligations constituent un bon moyen de diversifier votre patrimoine. Et en investissant dans un OPCVM, de type SICAV ou FCP, vous mutualiserez les risques. Mais en contrepartie, les frais de gestion seront relativement élevés. Enfin, pour les obligations comme pour tous les placements, essayez de vous projeter sur le long terme.

> **En savoir plus : Zoom sur les fonds obligataires datés**

Pour plus d'informations, visitez notre site

J'y vais



01 43 78 15 17



134 avenue de versailles



richard.cohen@bilanconseils.com

75016 Paris

Voir dans le navigateur | Se désinscrire